

ANNEXE III-1

**DEMANDE DE POINTS POUR RAPPROCHEMENT DE CONJOINTS
(10 points sur le 1er vœu)**

**A retourner à la DRHE 1^{er} degré avant le 15 avril 2021
Avec les pièces justificatives listées en ANNEXE IV-1bis
(y compris les entrants dans le département à la rentrée 2021)**

NOM.....

PRENOM.....

ADRESSE PERSONNELLE.....
.....

TELEPHONE

AFFECTATION 2020- 2021.....

- MARIÉ(E) avant le 01/01/2021 (joindre les pièces justificatives Cf. ANNEXE III-1bis)
- PACSÉ(E) avant le 01/01/2021 (joindre les pièces justificatives Cf. ANNEXE III-1bis)
- NON MARIÉ(E) ayant reconnu un enfant né et reconnu par les deux parents au plus tard le 01/01/2021 (joindre les pièces justificatives Cf. ANNEXE III-1bis)

ADRESSE PROFESSIONNELLE DU CONJOINT (joindre les pièces justificatives. Cf. ANNEXE III-1bis)
.....
.....

Je demande une majoration de points pour rapprochement de conjoints dans le cadre du mouvement intra-départemental 2021

Fait à Le 2021

Signature

-Le nombre de kilomètres est calculé avec l'application MAPPY "au plus rapide et sans péage".
-Pensez à consulter régulièrement votre messagerie IProf et votre messagerie professionnelle de type prenom.nom@ac-montpellier.fr. C'est essentiellement par ces biais que les communications liées aux opérations du mouvement auront lieu.
-Notez que pour toute question sur le mouvement vous pourrez obtenir des informations utiles sur le site départemental ACCOLAD de la DSDEN de la Lozère ou envoyer un mail à : ce.ia48drh@ac-montpellier.fr ou appeler la cellule information et conseil de la DSDEN 48 au 04.66.49.51.26 ou 04.66.49.51.13

ANNEXE III-1 BIS

DEMANDE FORMULEE AU TITRE DU RAPPROCHEMENT DE CONJOINTS

Cochez la case OUI ou NON pour chaque situation et fournir pour chaque réponse positive les pièces justificatives correspondantes.

Ce formulaire est à renvoyer accompagné des pièces justificatives et de l'ANNEXE IV-1
 au plus tard le 15 avril 2021 à la DRHE 1er degré.

	Ma situation	OUI	NON	Pièces justificatives à fournir
Ma situation familiale/civile	Je suis marié(e) avant le 01/01/2021			Copie du livret de famille
	Je suis pacsé(e) avant le 01/01/2021			Copie de l'engagement dans les liens de PACS (moins de 3 mois) Extrait d'acte de naissance récent où est indiquée la mention du PACS
	Je ne suis ni marié(e) ni pacsé(e) mais j'ai un enfant avec mon/ma concubin(e)			Copie du livret de famille
	Je ne suis ni marié(e) ni pacsé(e) mais je vais avoir un enfant avec mon/ma concubin(e)			Attestation de reconnaissance anticipée établie avant le 01/04/2021 et/ou Certificat de grossesse
	J'ai un ou plusieurs enfant(s) à charge de moins de 18 ans au 01/09/2021			Copie du livret de famille
	Je vais avoir un enfant			Certificat de grossesse et/ou attestation de reconnaissance anticipée établie avant le 01/04/2021
La situation professionnelle de mon/ma conjoint(e)	Ma résidence administrative est située à une distance égale ou supérieure à 50 Kms de la résidence professionnelle de mon/ma conjoint(e) : <ul style="list-style-type: none"> - Mon/ma conjoint(e) est employé(e) dans le secteur privé 			Attestation de l'employeur datant de moins d'un mois précisant la date d'embauche, le lieu d'exercice, et l'activité" professionnelle du /de la conjoint(e) ou la copie du contrat de travail + Copie des deux derniers bulletins de salaire
	<ul style="list-style-type: none"> - Mon/ma conjoint(e) est personnel de l'éducation nationale 			Attestation d'exercice (procès-verbal d'installation, arrêté d'affectation) + Copie des deux derniers bulletins de salaire



ANNEXE III-1 Bis

DEMANDE FORMULEE AU TITRE DU RAPPROCHEMENT DE CONJOINTS

	Ma situation	OUI	NON	Pièces justificatives à fournir
La situation professionnelle de mon/ma conjoint(e)	Mon/ma conjoint(e) est chef d'entreprise, commerçant, artisan, auto-entrepreneur			Attestation d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés ou au Répertoire des Métiers + Toutes pièces attestant de la réalité de l'activité et de son lieu d'exercice effectif (déclaration récente du chiffre d'affaires, bail commercial, preuve d'achat de matériel nécessaire à l'activité ...)
	Mon/ma conjoint(e) exerce une profession libérale			Attestation d'inscription auprès de l'URSSAF + Justificatif d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés ou au Répertoire des Métiers
	Mon/ma conjoint(e) suit une formation professionnelle			Copie du contrat d'engagement précisant la date de début de formation ainsi que sa durée + Copie des bulletins de salaire correspondants
	Mon/ma conjoint(e) est muté(e) et débutera son activité au plus tard le 1 ^{er} septembre 2021			Attestation de mutation mentionnant la date et le lieu de la future résidence professionnelle

Votre attention est appelée sur le fait que les bonifications accordées au titre de la situation familiale ne sont pas cumulables (rapprochement de conjoints, autorité parentale conjointe, situation du parent isolé).

ANNEXE III-2

**DEMANDE DE POINTS AU TITRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE CONJOINTE
(10 points sur le 1er vœu)**

**A retourner à la DRHE 1^{er} degré avant le 15 avril 2021
Avec les pièces justificatives listées en ANNEXE IV-2bis**

NOM.....

PRENOM.....

ADRESSE PERSONNELLE.....

TELEPHONE

AFFECTATION 2020-2021.....

**Je demande une bonification au titre de l'autorité parentale conjointe dans le cadre du
mouvement intra-départemental 2021.**

ENFANT(S) À CHARGE DE MOINS DE 18 ANS au 01/09/2021 ET ENFANT(S) A NAITRE AVANT LE 01/09/2021
Joindre les pièces justificatives. Cf. ANNEXE IV- 2Bis

ADRESSE PRIVEE DU PARENT IMPLIQUÉ dans la garde de l'enfant (Joindre les pièces justificatives Cf.
ANNEXE IV- 2Bis)

.....
.....

EXERCICE DE L'AUTORITÉ PARENTALE CONJOINTE DANS LE CADRE D'UNE :

- Garde partagée
- Garde alternée
- Droits de visite

Joindre une copie des décisions de justice concernant la résidence de l'enfant, décisions de justice et/ou
justificatifs définissant les modalités d'exercice du droit de visite ou d'organisation de l'hébergement.

Le cas échéant joindre une attestation sur l'honneur signée des deux parents fixant les modalités d'exercice du
droit de visite ou d'organisation de l'hébergement.

La bonification portera sur le regroupement géographique de la résidence privée de l'autre parent, sous
réserve de remplir les conditions

Fait à Le 2021

Signature

-Pensez à consulter régulièrement votre messagerie I.Prof et votre messagerie professionnelle de type prenom.nom@ac-montpellier.fr.
C'est essentiellement par ces biais que les communications liées aux opérations du mouvement auront lieu.

-Notez que pour toute question sur le mouvement vous pourrez obtenir des informations utiles sur le site départemental ACCOLAD de la
DSDEN de la Lozère ou envoyer un mail à : ce.ia48drh@ac-montpellier.fr ou appeler la cellule information et conseil de la DSDEN 48 au
04.66.49.51.26 ou 04.66.49.51.13

ANNEXE III-2 BIS

DEMANDE FORMULEE AU TITRE DE L'AUTORITE PARENTALE CONJOINTE

Les pièces justificatives correspondant à votre situation sont à renvoyer accompagnées de la demande (ANNEXE IV-2) au plus tard le 15 avril 2021 à la DRHE 1er degré.

Les candidats ayant à charge un ou des enfants de moins de 18 ans au 01/09/2021 et ou un/des enfants à naître avant le 01/09/2021 et exerçant l'autorité parentale conjointe (garde alternée, garde partagée, droits de visite) peuvent formuler une demande au titre de l'autorité parentale conjointe et bénéficier de la bonification accordée à ce titre, soit 10 points.

Ma situation	Pièces justificatives à fournir
J'ai un ou plusieurs enfant(s) à charge de moins de 18 ans au 01/09/2021 ou un/des enfant(s) à naître avant le 01/09/2021	Copie du livret de famille ou extrait d'acte de naissance Déclaration de grossesse
J'exerce l'autorité parentale conjointe dans le cadre d'une garde partagée, alternée ou droits de visite	<ul style="list-style-type: none"> - Décisions de justice concernant la résidence de l'enfant - Décisions de justice et/ou justificatifs définissant les modalités d'exercice du droit de visite ou d'organisation de l'hébergement - Pièce justificative concernant le poste sollicité (attestation liée à l'activité professionnelle de l'autre parent, ou certificat de scolarité de l'enfant) - Toutes pièces pouvant justifier de l'autre parent détenteur de l'autorité parentale conjointe

Votre attention est appelée sur le fait que les bonifications accordées au titre de la situation familiale ne sont pas cumulables (rapprochement de conjoints, autorité parentale conjointe, situation du parent isolé).

ANNEXE III-3

**DEMANDE DE BONIFICATION AU TITRE DE LA SITUATION DE PARENT ISOLÉ
(4 points sur le 1er vœu)**

A retourner à la DRHE 1^{er} degré avant le 15 avril 2021

NOM.....

PRENOM.....

ADRESSE PERSONNELLE

TELEPHONE

AFFECTATION 2020-2021.....

Je demande une bonification au titre de la situation de parent isolé dans le cadre du mouvement intra-départemental 2021 ; ma situation est la suivante :

J'exerce seul(e) l'autorité parentale sur un ou des enfants de moins de 18 ans au 01/09/2021 ou sur un ou des enfants à naître avant le 01/09/2021 (veuve, veuf, célibataire) et je souhaite muter pour améliorer les conditions de vie de mon ou de mes enfants (proximité de la famille, facilité de garde quelle qu'en soit la nature...)

Joindre :

- une copie du livret de famille ou de l'extrait d'acte de naissance ou de toute pièce attestant de l'autorité parentale unique
- toute pièce justifiant qu'une éventuelle mutation améliorera les conditions de vie du ou des enfant(s).

Fait à Le 2021

Signature

-Pensez à consulter régulièrement votre messagerie I.Prof et votre messagerie professionnelle de type prenom.nom@ac-montpellier.fr. C'est essentiellement par ces biais que les communications liées aux opérations du mouvement auront lieu.

-Notez que pour toute question sur le mouvement vous pourrez obtenir des informations utiles sur le site départemental ACCOLAD de la DSDEN de la Lozère ou envoyer un mail à : ce.ia48drh@ac-montpellier.fr ou appeler la cellule information et conseil de la DSDEN 48 au 04.66.49.51.26 ou 04.66.49.51.13

Votre attention est appelée sur le fait que les bonifications accordées au titre de la situation familiale ne sont pas cumulables (rapprochement de conjoints, autorité parentale conjointe, situation du parent isolé).

ANNEXE III-4

DEMANDE DE RÉINTÉGRATION APRES CONGÉ PARENTAL

A retourner à la DRHE 1^{er} degré avant le 15 avril 2021

NOM.....

PRENOM.....

ADRESSE PERSONNELLE.....

TELEPHONE

1/ Date de début de votre congé parental :

2/ Votre établissement d'affectation avant votre départ en congé parental

3/ Poste occupé

4/ Votre modalité d'affectation ?

à titre définitif

à titre provisoire

(Rappel: Vous deviez être titulaire de votre poste pour bénéficier de la priorité)

5/ Date de fin de votre congé parental :

6/ J'ai demandé un temps partiel pour la rentrée 2021 :

OUI

NON

Je demande la priorité sur mon ancien poste suite à ma réintégration de congé parental dans le cadre de mes vœux (unique ou dernier vœu) au mouvement intra-départemental 2021

OUI

NON

(Rappel : dans tous les cas vous êtes participant obligatoire)

Fait à..... Le2021

Signature

-Pensez à consulter régulièrement votre messagerie I.Prof et votre messagerie professionnelle de type prenom.nom@ac-montpellier.fr. C'est essentiellement par ces biais que les communications liées aux opérations du mouvement auront lieu.

-Notez que pour toute question sur le mouvement vous pourrez obtenir des informations utiles sur le site départemental ACCOLAD de la DSDEN de la Lozère ou envoyer un mail à : ce.ia48drh@ac-montpellier.fr ou appeler la cellule information et conseil de la DSDEN 48 au 04.66 49 51 26 ou 04.66 49 51 13

ANNEXE III-5

DEMANDE DE RÉINTÉGRATION APRES DETACHEMENT DANS LE 2D DEGRE

A retourner à la DRHE 1^{er} degré avant le 15 avril 2021

NOM.....

PRENOM.....

ADRESSE PERSONNELLE.....

TELEPHONE

1/ Date de votre départ en détachement dans le 2d degré :

2/ Votre établissement d'affectation avant votre départ en détachement :

3/ Poste occupé

4/ Votre modalité d'affectation ?

à titre définitif

à titre provisoire

(Rappel: Vous deviez être titulaire de votre poste pour bénéficier de la priorité)

5/ Date de fin de votre détachement dans le 2d degré :

6/ Avez-vous formulé une demande de temps partiel pour la rentrée 2021 :

OUI

NON

Je demande la priorité sur mon ancien poste suite à ma réintégration dans le 1^{er} degré dans le cadre de mes vœux (unique ou dernier vœu) au mouvement intra-départemental 2021

OUI

NON

(Rappel : même si vous ne demandez pas la priorité sur votre ancien poste, vous êtes participant obligatoire)

Fait à Le2021

Signature

-Pensez à consulter régulièrement votre messagerie I.Prof et votre messagerie professionnelle de type prenom.nom@ac-montpellier.fr.
C'est essentiellement par ces biais que les communications liées aux opérations du mouvement auront lieu.
-Notez que pour toute question sur le mouvement vous pourrez obtenir des informations utiles sur le site départemental ACCOLAD de la DSDEN de la Lozère ou envoyer un mail à ce.ia48drh@ac-montpellier.fr ou appeler la cellule information et conseil de la DSDEN 48 au 04.66.49.51.26 ou 04.66.49.51.13

ANNEXE III-6

DEMANDE DE RÉINTÉGRATION APRÈS CONGÉ DE LONGUE DURÉE

A retourner à la DRHE 1^{er} degré avant le 15 avril 2021

NOM.....

PRENOM.....

ADRESSE PERSONNELLE.....

TELEPHONE.....

1/ Date de fin de votre CLD :

.....

2/ Date de votre demande de réintégration auprès du Comité Médical :

.....

3/ Votre établissement d'affectation avant votre départ en
CLD.....

4/ Poste occupé

.....
.....

5/ Votre modalité d'affectation

à titre définitif

à titre provisoire

(Rappel : Vous devez être titulaire de votre poste pour bénéficier de la priorité)

6/ J'ai demandé un temps partiel pour la rentrée 2021 :

OUI

NON

7/ Je demande une priorité (priorité absolue sur vœux de la commune du dernier poste occupé ou communes limitrophes si aucun poste n'est vacant dans la commune du dernier poste occupé) suite à ma réintégration après congé de longue durée dans le cadre du mouvement intra-départemental 20201

OUI

NON

Fait à Le 2021

Signature

-Pensez à consulter régulièrement votre messagerie I.Prof et votre messagerie professionnelle de type prenom.nom@ac-montpellier.fr. C'est essentiellement par ces biais que les communications liées aux opérations du mouvement auront lieu.

-Notez que pour toute question sur le mouvement vous pourrez obtenir des informations utiles sur le site départemental ACCOLAD de la DSDEN de la Lozère ou envoyer un mail à : ce.ia48drh@ac-montpellier.fr ou appeler la cellule information et conseil de la DSDEN 48 au 04.66.49.51.26 ou 04.66.49.51.13

ANNEXE III-7

DEMANDE DE RÉINTÉGRATION APRES DETACHEMENT

A retourner à la DRHE 1^{er} degré avant le 15 avril 2021

NOM.....

PRENOM.....

ADRESSE PERSONNELLE.....

TELEPHONE.....

1/ Date de votre départ en détachement :

2/ Votre établissement d'affectation avant votre départ en détachement :

3/ Poste occupé

4/ Votre modalité d'affectation :

à titre définitif

à titre provisoire

(Rappel : Vous devez être titulaire de votre poste pour bénéficier de la priorité)

5/ Date de fin de votre détachement :

6/ Avez-vous formulé une demande de temps partiel pour la rentrée 2021 :

OUI

NON

7/ Je demande une priorité (priorité absolue sur vœux de la commune du dernier poste occupé ou communes limitrophes si aucun poste n'est vacant dans la commune du dernier poste occupé) suite à ma réintégration après congé de longue durée dans le cadre du mouvement intra-départemental 2021.

OUI

NON

(Rappel : même si vous ne demandez pas la priorité sur votre ancien poste, vous êtes participant obligatoire)

Fait à Le 2021

Signature

-Pensez à consulter régulièrement votre messagerie IProf et votre messagerie professionnelle de type prenom.nom@ac-montpellier.fr. C'est essentiellement par ces biais que les communications liées aux opérations du mouvement auront lieu.

-Notez que pour toute question sur le mouvement vous pourrez obtenir des informations utiles sur le site départemental ACCOLAD de la DSDEN de la Lozère ou envoyer un mail à : ce.ia48drh@ac-montpellier.fr ou appeler la cellule information et conseil de la DSDEN 48 au 04.66.49.51.26 ou 04.66.49.51.13